

# ► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

**PS**

## 2006 UNE ANNEE IMPORTANTE POUR MONTROUGE



Philippe BASSINET



Jean-Michel FIET

L'année 2006 sera marquée par l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le PLU fixera les grands principes qui guideront notre commune pour plusieurs années en matière de population, d'équipements publics, d'urbanisme, de construction mais aussi de développement durable.

L'expérience montre que l'écart peut être grand entre les intentions affichées et les réalisations. Les Montrougiens doivent donc être très vigilants. Les élus socialistes seront pleinement présents dans ce débat.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2006.

Les élus socialistes :

**Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.**

108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10), Email : [psmontrouge@free.fr](mailto:psmontrouge@free.fr) ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>



Jacqueline  
FINOT-FREBAULT



Joëlle LASSERRE



Wilfrid VINCENT

**PCF**

## A VOTRE SANTÉ !



Annie Braidotti



Patrick Robineau

A quelques mois d'intervalle avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Sécurité Sociale mise en place par le Ministre Communiste, Ambroise Croizat à la Libération, une nouvelle série de mesures négatives va être mise en œuvre par le gouvernement :

Après le déremboursement de médicaments dits de « confort », l'euro non remboursé pour chaque consultation, l'augmentation du forfait hospitalier, c'est en 2006 : le médecin référent et le parcours de soins sous peine d'augmentation des consultations, un forfait de 18 € pour les actes médicaux dépassants 91 €, 156 médicaments supplémentaires non remboursés et à nouveau une hausse du forfait hospitalier et ce, pendant 5 ans.

Ces dispositions rendent plus difficile l'accès aux soins des familles d'autant plus quand elles ne disposent pas de complémentaire santé. Pendant ce temps, le patronat est exonéré de 2 milliards d'euros de cotisations. Les contribuables en assument le coût, en lieu et place des employeurs. Consécutivement, l'hôpital public est dans le rouge : suppression de lits, fermetures d'établissements, difficultés de recrutement, Recherche en panne, insuffisance de moyens, surcharges aux urgences...

Un an et demi après la réforme de l'assurance maladie, le « trou » de la Sécu n'a jamais été si profond. Cette politique de « santé » est un échec. Il n'y aura pas d'amélioration de la situation de la Sécu, de votre santé, tant que l'on refusera de dégager de nouveaux financements tels : développer des emplois durables, faire cotiser les entreprises au même niveau que les salariés, taxer les profits colossaux des firmes du médicament.

**Bonne année 2006 de luttes et d'espoir pour une Sécu nouvelle !**

CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

**Annie BRAIDOTTI, Patrick ROBINEAU, Conseillers Municipaux, Groupe P.C.F. - 14 rue C. Pelletan**

**MNR**

## CE N'EST QUE LE DEBUT !



Trois semaines d'émeutes, des milliers de voitures et d'équipements publics incendiés, de violents affrontements entre policiers et voyous, telle est la situation de la France en cette fin d'année 2005. Quelques véhicules ont également brûlé à Montrouge, en Novembre. Nous apprenons par la même occasion que la situation est redevenue « normale », avec une petite centaine de véhicules brûlés chaque nuit en France. Malgré les 40 millions d'euros investis depuis vingt ans dans « la politique de la ville », il devient évident que l'intégration à la française est un échec. J'avais donc raison de ne point y croire !

A l'origine de ces événements, on trouve en effet la crise morale de la société française qui, aux yeux de ceux qui n'y trouvent plus leur place, devient profondément méprisable. Ce ne sont pas les exclus du système qui se sont révoltés mais les populations les plus aidées par les pouvoirs publics. C'est la dérive naturelle d'une société privée de repères avec le retour du tribalisme et de la barbarie.

Par décision du Conseil Municipal du 3 Octobre 2005, les Montrougiens devront financer une crèche privée communautaire réservée en partie à une faible minorité de Montrougiens. Ce même conseil s'est prononcé en faveur d'une charte communale d'intégration des étrangers primo-arrivants souhaitant s'installer durablement dans notre commune : « un dispositif spécifique pour l'accès au droit des populations migrantes, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'accompagnement des familles et notamment les femmes, et à informer celles d'entre elles devant suivre une formation en matière de garde d'enfants ». N'était-il pas plus simple de construire des crèches en temps et en heure ? Que vont penser nos chômeurs locaux ? Souhaitons-nous vraiment l'intégration, et quelle sorte d'intégration ?

Je vous présente mes vœux les meilleurs pour l'année 2006.

**M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale. [www.m-n-r.com](http://www.m-n-r.com), Radio mnr : 0892696926**